

DÉPARTEMENT

Haute-Garonne

Nombre de conseillers

En exercice 19

Présents 16

Procuration 3

Votants 19

L'an deux mille vingt-cinq, le dix avril à 20h30
Le Conseil municipal de Flourens, régulièrement convoqué,
S'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de Marion Rivoire, maire
.....

Date de la convocation : 01/04/2025
Date d'affichage de la convocation : 01/04/2025
Date d'affichage de la délibération : 11/04/2025

Etaient présents : : MM RIVOIRE, PARIS, NAVARRO, MIERE, FAURE, CORTES, MOENNARD, JORDAN, ARRUE, JEULIN-CARREY, TOUCHEBEUF, NOEL, BACOU, ROUZAUD, VERGER, JAIME

Ont donné procuration : Mme DICCIANI Isabelle à Mme MIERE Mélissa, Mme GLEYZES Lucie à M NAVARRO Pierre, Mme CAMUS Anne-Lise à Mme Florence JEULIN CAREY

Monsieur Didier CORTES a été nommé(e) secrétaire de séance.

Délibération n° 2025-31 Vote du budget primitif 2025

Exposé

Madame la Maire soumet au vote du Conseil Municipal les propositions pour le Budget Primitif 2025 (ci-avant présenté par Madame Charlotte MOENNARD, Conseillère Municipale, membre de la commission des finances de la Commune).

Ci-dessous une vue d'ensemble :

FONCTIONNEMENT

V O T E		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTTE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	2 471 336,46 €	1 964 336,87 €
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		506 999,59 €
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 471 336,46 €	2 471 336,46 €

INVESTISSEMENT

V O T E		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	737 079,03 €	336 760,67 €
+			
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	945 798,35 €	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		1 346 116,71 €
=			
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 682 877,38 €	1 682 877,38 €
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET		4 154 213,84 €	4 154 213,84 €

Décision

Où cet exposé et après en avoir délibéré le Conseil Municipal

DÉCIDE :

D'adopter les propositions pour le Budget Primitif 2025,

La délibération est adoptée à :

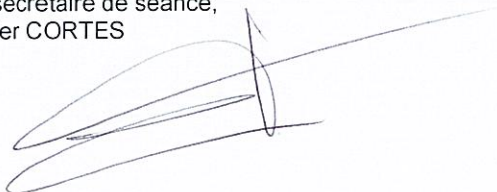
19

VOIX POUR
ABSTENTION
VOIX CONTRE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Fait à Flourens, le 10/04/2025

Le secrétaire de séance,
Didier CORTES



La Maire
Marion Rivoire

